

Accusé d'avoir tenté de corrompre l'enquêteur chargé du dossier de Mirabelle Lingom, contre les cadres du PCRN, Boris Bertolt livre sa version des faits

Beaucoup de camerounais ont le sentiment que la résolution d'une affaire se limite à la communication sur Facebook. Certes, elle est importante mais le gros du travail se joue en back – office. Il faut travailler avec les avocats. Se renseigner sur les stratégies des adversaires. Manœuvrer des relations pour faire avancer un dossier. Soutenir moralement, financièrement et socialement une victime. Ce sont des choses qui ne se disent pas et dont vous n'entendriez jamais parler. Pourtant, c'est un travail que je fais régulièrement pour que certains dans ce pays obtiennent justice. Croyez moi, ce que vous allez lire là si ça dépendait de moi je ne l'aurais pas fait. Mais pour la première fois j'ai la ferme conviction que les voyous sont de tous les côtés. A savoir les quatre personnes à qui Mirabelle avait porté plainte et les gendarmes de Bonanjo.

Je ne m'intéressais pas au dossier de Mirabelle Lingom qui est apparu en pleine affaire Martin Camus Mimb. J'ai été contacté par quelqu'un qui m'a dit : « Boris Bertolt, jette un coup d'œil sur le dossier de Mirabelle. La fille qui a été violée ». C'est ainsi que je regarde le dossier et il m'a fallu encore une semaine pour me décider de contacter son collectif. C'est ainsi que j'entre dans le dossier et j'accompagne cette jeune dame et la procédure en cours. Voici les faits :

LE 24 AOUT 2021 : Je suis contacté par Me Kengne qui me fait savoir qu'il y a quelques soucis avec la procédure instruite par le procureur de la République au commissariat de Lombat. Il a besoin de moyens pour l'huissier et les frais de taxi qui deviennent difficiles. Je lui demande le numéro de l'enquêteur. Ce qui est tout à fait normal. Car un journaliste qui travaille sur une affaire et n'a pas le numéro d'un enquêteur ne fait pas son travail. Quel que soit comment il obtient ce numéro. Il doit l'avoir et j'ai toujours les noms et numéros des enquêteurs et des magistrats. C'est mon job. Me Kengne m'envoie son numéro Orange Money pour les frais de procédures et pour la jeune Mirabelle. Puis celui de Flavien Demanou qui est l'enquêteur (en photo). Les deux numéros sont superposés.

LE 25 AOUT 2021 : Dans la matinée, j'active de nouveau mon carnet d'adresse pour Mirabelle. Ce que je fais depuis plusieurs semaines où des amis personnels que j'appelle lui viennent en aide dans l'anonymat. Une amie se porte garante de l'aider. En fin de soirée, elle me fait part du fait qu'elle a 100 000 Fcfa pour Mirabelle et demande un numéro pour le Orange Money. C'est ainsi que je rentre dans la conversation avec Me Flavien Kengne. Au lieu d'envoyer son numéro Orange Money qui était le premier. J'envoie le second. Au moment la

transaction, le call box affiche « BRICE FLAVIEN » (capture 1). A ce moment on se dit qu'il s'agit de Flavien Kegne qui est l'avocat de Mirabelle. Le transfert est effectué. Le même soir j'envoie un message à Me Kegne où je lui dit: « Voilà 100000 Fcfa. Tu donnes 50 000 Fcfa à Mirabelle. S'il te plaît on se parle demain. Bonne nuit » (Capture 4 qui provient du téléphone de Me Kengne où en blanc c'est mon message et en vert citron c'est le sien.

LE 26 AOUT 2021 : Tard dans la nuit, Me Kengne m'informe qu'il n'a rien reçu. Il dit (capture 4) : « Bonsoir mon frère je n'ai rien reçu ». Je découvre ce message le matin. je regarde la capture du call box et je comprend que je m'étais trompé de numéro. Le numéro qui a reçu l'argent est celui de DEMANOU TIWA BRICE FLAVIEN, l'enquêteur dans le dossier de Mirabelle. Mais son Orange Money affiche « BRICE FLAVIEN » d'où la confusion (capture 1).

A 10h le matin j'envoie un premier message à Demanou dont j'ai reçu le numéro la veille et je met quiconque au défi de prouver que j'ai eu un seul échange qu'il soit écrit ou audio avec cet individu. Je lui envoie ce message (voir capture 1) : « Bonjour Mr Demanou. Je m'appelle BORIS BERTOLT. Vous avez reçu hier un Orange Money par erreur de 100 000 Fcfa. S'il vous plaît pouvez-vous transférer 75 000 au vrai destinataire. Et en signe de bonne foi vous gardez 25 000 fcfa ». Vous verrez que je me présente pour la première fois. Il voit le message. Il ne répond pas. Je l'appelle une heure après. Je me présente je lui dit clairement qu'il a reçu un argent malencontreusement. IL VEUT NIER je lui rappelle qu'il y a les images. Puis il demande à ce que je dise à la personne qui a envoyé l'argent de l'appeler. Sur ce je raccroche poliment.

Par la suite, j'appelle Me Kegne qui me dit qu'il se rend à la confrontation à Bonanjo et qu'il demandera à Demanou de restituer cet argent. Lorsqu'il s'y rend DEMANOU REFUSE DE LUI RESTITUER L'ARGENT. Me Kengne quitte la Brigade de recherche de Bonanjo et laisse Me Cheikh, l'autre avocat de Mirabelle à la confrontation.

Dans la soirée aux alentours de 17h, pour le briefing, après AVOIR REFUSÉ DE RENDRE L'ARGENT à Me Kegne qui est parti, devant sont chef l'adjudant-chef major Jean Marc Bakoa, Demanou Tiwa confirme que je l'ai appelé pour lui demander de restituer l'argent et que c'est « DIEU QUI A FAIT QUE CET ARGENT TOMBE CHEZ LUI PAR ERREUR ». Il dit qu'il ne donne pas et son chef JEAN-MARC BAKOA dit : « NE REMET PAS. PREND TA PART ET TU DONNES MEME POUR MOI ». La scène se passe devant les quatre assassins : Fritz Messey Messey, Jean Louis Batoum, Clotaire Nguedjo et Julien Bapes Bapes. Mirabelle Lingom et son frère sont également présents. Les quatres assassins écoutent tout. L'avocat de Mirabelle est présent.

LE 27 AOUT 2021 : Je suis informé par Me Kegne que DEMANOU A REFUSÉ DE RENDRE L'ARGENT. Je rends compte à l'expéditeur qui s'engage à contacter le gérant du point Orange Money.

LE 28 AOUT 2021 : J'adresse un nouveau message à Demanou en ces termes (capture 2) : « Bonjour chef. Me Kengne m'a demandé la dernière fois de laisser et il vous demandera de restituer. Et que vous lui avez dit NON. Je vais demander directement à la personne qui a envoyé le transfert de vous appeler. J'espère que vous serez coopératif ». Je ne l'appelle pas.

29 AOUT 2021 : Demanou est contacté par l'expéditeur et il répond d'abord QU'IL N'A RIEN

REÇU. Or il oublie qu'il a lui-même avoué devant témoin à la gendarmerie avoir reçu ces 100 000 Fcfa. L'expéditeur lui dit que c'est effectivement à son numéro que le transfert a été effectué. DEMANOU SE FÂCHE ET DIT AU TÉLÉPHONE QU'IL NE REMBOURSE PAS! Je suis informé par la suite que l'individu dit qu'il ne rembourse pas. Je dois garder mon sang froid. Mais je comprends qu'ils ont décidé de voler l'argent de la pauvre Mirabelle. C'EST UNE RÉTENTION ILLÉGALE DE L'ARGENT D'AUTRUI QUI PEUT ÊTRE QUALIFIÉ EN DROIT PÉNAL DE VOL SPÉCIAL.

30 AOUT 2021 : Dans la matinée, j'envoie un message à Demanou et cette fois j'y vais pas de mains mortes (voir capture 3) : « Bonjour DEMANOU TIWA BRICE FLAVIEN. Tu ne vas pas voler ces 100 000 fcfa et t'en sortir indemne. Ce n'est plus une question d'argent mais d'honneur désormais. Je ne veux pas te mettre dans les problèmes. Je ne veux pas mais si tu m'y forces je te mettrai dans des soucis. Tu m'as l'air jeune. Et c'est ça qui m'embête. Demande conseil à tes amis sur qui est BORIS BERTOLT. Si ils sont honnêtes il te diront de ne pas faire ce que tu veux faire là. Je vais te dire au-delà de te transformer en gendarme célèbre voleur. Je vais personnellement informer tes patrons à Yaoundé. Ton dossier sera salit. Je verrai si une plainte est déposée contre toi. Les conséquences peut-être ce n'est pas maintenant que tu les verras. Ça me fait pitié ce qui se passera mais tu ne m'as pas laissé le choix. TU VAS REGRETTER D'AVOIR VOULU CONFISQUER MALHONNÊTEMENT CET ARGENT. Ce fut un plaisir. Bonne journée ». C'est le dernier message que que l'enquêteur Demanou Tiwa Brice Flavien recevra de moi.

Certains peuvent se demander pourquoi je n'ai pas révélé cette affaire avant ? Je vous ai dit au départ obtenir justice n'est pas facile. Au-delà de Facebook, il faut de la tactique et de la stratégie. Je ne peux pas me permettre d'ouvrir ce front là alors que le dossier de Mirabelle n'est pas encore allé chez le procureur. C'est-à-dire, ils peuvent le torpiller à Bonanjo. Il faut attendre. NE PAS CREER L'AFFAIRE DANS L'AFFAIRE POUR BROUILLER LA VERITABLE AFFAIRE. Il faut dès lors de la patience et temporiser son envie de vengeance.

Ce dont je ne pouvais prévoir c'est deux choses : Que Mirabelle décède et que par la suite, les 4 assassins et leurs complices de la brigade de Bonanjo qui torpillent ce dossier depuis le début y voient une aubaine pour masquer la vraie affaire qui est celle de la plainte pour VIOL, DIFFAMATION, CYBERCRIMINALITE et autres.

Je vous annonce dès lors qu'une plainte sera déposée à l'antenne Sécurité Militaire à Douala(SEMIL) et la police judiciaire à Douala. Et ce n'est que le début.

Cher(e) s ami(e) n'oubliez pas que dans cette affaire nous sommes dans une bataille. Mirabelle LINGOM est morte. Ces gens feront tout pour nous distraire. DÉSORMAIS ON NE SE BAT PLUS SEULEMENT CONTRE LES ASSASSINS MAIS ÉGALEMENT LES ÉLÉMENTS DE LA BRIGADE DE BONANJO. D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE LES GENS VONT PAYER POUR CE QU'ILS ONT FAIT À CET ENFANT. JUSTICE POUR MIRABELLE.

**publication de Armand**

Armand tu as ndem Big.

1 h J'aime Répondre  2



Abia Waziz Chef Kuva Likenye...



Masta Loe

Je pense que ce gar a raison le sardinard est ton bourreau celui-là qui te torture t'empêche de t'exprimer maintient tes camarades en prison pour avoir manifester pacifiquement et aujourd'hui le soutenir serait soutenir son bourreau on se croyait au syndrome de Stockholm 🚶

1 h J'aime Répondre  2



Nelly Gomsu Nkomga

Armand Noutack II toi même tu n'es pas souvent tendre dans de tels cas 🙄



Écrivez un commentaire...







